

Loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004 relative à l'octroi de mer — Chapitre II : Assiette de l'octroi de mer.

Coaching et Développement Personnel

Mormons / Saints des derniers jours

Exploitation économique et travail forcé en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	01/01/2014
------	------------

Juridiction / Nature	LOI
----------------------	-----

NOR / Numéro	DOMX0400036L
--------------	--------------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000253374
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] La base d'imposition est constituée par : 1° La valeur en douane des biens, telle que définie par la réglementation communautaire en vigueur, pour les opérations mentionnées au 1° de l'article 1er ; 2° [...]

[...] La base d'imposition est constituée par : 1° La valeur en douane des marchandises, telle que définie par la réglementation communautaire en vigueur, pour les opérations mentionnées au 1° de l'article 1er [...]

[...] La base d'imposition est constituée par : 1° La valeur en douane des marchandises, telle que définie par la réglementation communautaire en vigueur, pour les opérations mentionnées au 1° de l'article 1er [...]

RÉFÉRENCE

LOI DOMX0400036L du 1 janvier 2014, « Loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004 relative à l'octroi de mer – Chapitre II : Assiette de l'octroi de mer. ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000253374> (consulté le 27 août 2026).